

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2006

PRESENTS : MM. BOYER – LEROUGE – DEREGNAUCOURT - MERCIER - BRUEZ - THUIN-FOULET-
CUVILLIER – LAUDE – WIART

MMes COQUART – CACHEUX – BRANCART -

ABSENT EXCUSE : M. CARPENTIER - Mme CATTIAUX

1°) Participation pour création de voirie et réseaux (P.V.R.) :

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'ils avaient émis un avis favorable à l'instauration de la participation pour voiries et réseaux sur le territoire de la Commune et qu'ils avaient décidés la réalisation de travaux :

- Rue Victor Lacroix
- Rue du Chemin Vert
- Avenue du Bois

Suivant les devis remis, le cout des travaux s'élèvent à :

- Rue Victor Lacroix : 3 335 € 03 TTC
- Rue du Chemin Vert : 9 239 € 05 TTC
- Avenue du Bois : 12 262 € 67 TTC

La participation financière des riverains au titre de la P.V.R. sera donc de :

- Rue Victor Lacroix : 399 € 60
- Rue du Chemin Vert : 3 360 € 00
- Avenue du Bois : 1 227 € 60

Ces participations seront encaissées dès la réception des factures des entreprises.

2°) Questions diverses :

- service des eaux : adhésion au SIDEN

Suite à la réunion du 13 avril avec M. POYET Directeur du SIDEN et M. MONTAIGNE chargé u suivi du dossier , M. le Maire propose l'adhésion de la Commune au 1^{er} Janvier 2007 et donne les précisions suivantes :

× L'excédent qui apparaîtra au compte administratif 2006 (de l'ordre de 8 000 €) sera versé au budget de la commune.

× Toutes les annuités d'emprunt restant à courir au 31/12/2006 seront reprise par le SIDEN

× Le SIDEN reprenant à son compte les annuités à courir au 31/12/2006 et afin de couvrir le déficit du compte conventionnel, la commune réalisera un emprunt de 13 000 €

× Le prix du mètre cube d'eau du SIDEN étant légèrement supérieur à celui de la CGE et afin de ne pas répercuter l'augmentation sur une même année, celle-ci sera étalée sur une durée de 6 ans.

- Trottoirs rue Victor Lacroix : *

Le Maire informe l'assemblée que l'entreprise HURE a été déclarée attributaire des travaux pour un montant de 51 075 € 24 (estimatif DDE : 51 614 € 58)

Le Maire, Jean-Luc BOYER